

DÉCEMBRE 2023

Contribution sur la culture dans la Métropole Européenne de Lille



Sommaire

Introduction

Enjeux et challenges

La crise économique : vers une optimisation de l'offre et de la demande culturelles ?

Les enjeux écologiques : vers une « décarbonation » de la culture ?

Les effets de la crise sanitaire : une crise des publics ?

Une crise de la démocratisation culturelle ?

Des pratiques culturelles innovantes vers et avec les habitants

Aller vers les publics : d'activités culturelles hors les murs à la désacralisation des lieux et des œuvres

Le développement d'activités hors les murs et d'offres culturelles de proximité

Des pratiques de désacralisation des lieux et des œuvres : de la médiation culturelle sous toutes ses formes

Comment impliquer encore davantage les citoyens dans le monde de la culture ?

Les recommandations

Synthèse de la contribution

Annexes

Remerciements

Pour ce travail de 10 mois, jalonné de 4 réunions de préparation, 8 interviews y compris l'été ! 2 rencontres avec M. DELEPAUL, Vice-président Culture et Tourisme de la MEL, 20 jours de rédaction, des réunions de réflexion, d'élaboration et de relecture, beaucoup d'échanges mails, de rendez-vous en visio, de nombreuses heures de correction et de mise en forme, nous tenons à remercier :

-Hélène MOENECLAEY, Vice-présidente Gouvernance, territoires et métropole citoyenne, pour son soutien à notre instance de démocratie participative et nos travaux.

-Michel DELEPAUL, Vice-président Culture et tourisme, pour sa disponibilité et son intérêt pour nos travaux : même si le Conseil de développement n'a pas été saisi sur le sujet, M. DELEPAUL a encouragé notre démarche et a échangé avec nous, animateurs et aussi plus largement, avec l'ensemble du groupe de travail.

-les membres du groupe de travail pour leur enthousiasme, leur assiduité, leur implication et la richesse de nos échanges.

-l'ensemble des personnes auditionnées, qui nous ont permis d'aborder le monde de la culture avec notre œil citoyen, mais aussi avec leur vision de professionnels. Grâce à eux, nous avons pu mieux appréhender les challenges, les bonnes pratiques culturelles en vigueur sur le territoire et travailler nos idées pour contribuer à alimenter les politiques culturelles de la MEL.

-l'équipe administrative d'appui pour son accompagnement sans faille à toutes les étapes.

Béatrice AUXENT, Présidente

Catherine FLORENT, Animatrice

Damien PROUVOST, Animateur



Introduction

Lors de la plénière du 8 novembre 2022, la culture a émergé comme thématique d'intérêt pour les membres du Conseil de développement de la MEL. S'imposant comme une suite logique et un approfondissement des travaux sur le vivre ensemble de 2019, le bureau, sous l'impulsion de sa présidence a donc lancé un groupe de travail début 2023 sur le regard que peut porter le citoyen sur la culture à l'échelon métropolitain. M. DELEPAUL, Vice-président Culture et tourisme de la MEL, lors d'une réunion de notre groupe de travail a rappelé que la culture est en effet un élément fondamental de notre vie dans la société, une composante essentielle du lien social et de l'épanouissement de chacun.

Au sein du groupe de travail, nous avons voulu aborder tous les arts, de la danse à la musique et à l'opéra, du théâtre aux arts plastiques, en passant par l'écriture et la lecture, mais aussi la culture scientifique, la culture urbaine... La culture est vaste à elle seule, elle est plurielle et en même temps transversale : impactant les autres politiques (jeunesse, développement durable, économie, emploi, aménagement du territoire et mobilités, etc.) et touchant tous les publics dans leur diversité. Nous avons voulu aborder la pratique professionnelle et la pratique amateur, chacun de nous, à travers sa condition et son expérience de spectateur, amateur, parent, grand-parent, citoyen, habitant et usager du territoire de la MEL. Les débats et rencontres ont été passionnés et passionnants et le temps a été notre seule limite !

La MEL, qui a pris la compétence de la culture en 2000 partage son exercice avec d'autres acteurs, l'Etat et sa direction régionale, mais aussi d'autres collectivités, intervenant à différents échelons territoriaux : la Région, le Département et enfin les communes. Ces dernières sont les principaux financeurs culturels, que ce soit au niveau des équipements ou des activités. Le budget métropolitain pour la culture est le même depuis 2020 : 18 millions d'euros en investissement (aide aux communes pour les équipements culturels et patrimoniaux, équipements LAM et musée de la bataille de Fromelles) et 17,5 millions d'euros en fonctionnement dont 90% en soutien aux activités culturelles via les communes ou les associations et 9% en projets propres).

Le budget de la MEL n'augmente pas, mais ne diminue pas non plus, dans un contexte budgétaire toujours plus contraint.

La MEL étant une intercommunalité, elle favorise et propose des projets impliquant plusieurs communes. Elle a ainsi un rôle de coordinateur, de chef d'orchestre métropolitain avec des grands équipements (LAM, musée de la bataille de Fromelles en régie, Condition Publique, etc.), des grands événements (Lille 3000, Belles sorties notamment) et enfin, des grands projets (C'ART, OPUS, Bibliothèque numérique parmi les principaux). Pour la MEL, la culture doit être un facteur de cohésion sociale, de développement économique, d'emploi et de rayonnement et de développement durable, au service des générations futures.

Dans un contexte particulier de crises successives (sanitaire et économique) et face à l'urgence d'enjeux écologiques et démocratiques : quelle place pour le citoyen dans la culture, dans la MEL ? Cette place du citoyen renvoie à l'accès des publics à la culture (lieux et activités) quelle que soit sa condition, son expérience, mais cette place du citoyen renvoie aussi à l'implication, à l'intervention, à la participation citoyenne dans la culture et à la question de l'exercice de ses droits culturels.

Pour traiter cette question sans prétendre y répondre de manière exhaustive ou catégorique, nous reviendrons d'abord sur ce contexte particulier de crises et d'enjeux forts, qui mettent en évidence la résilience des acteurs de la culture, ensuite sur les bonnes pratiques d'ouverture de la culture à tous et pour tous, à travers de nombreuses expériences vécues, auditionnés, documentées. Enfin, nous donnerons quelques recommandations pour améliorer encore la place du citoyen dans la culture, l'impliquer et le faire participer plus activement.



Enjeux et Challenges

Depuis quelques années, les crises n'ont pas épargné le monde de la culture et l'ont mis à mal à de maintes reprises : une crise économique, une crise écologique et enfin, une crise des publics liée à la crise sanitaire, voire à une crise du modèle de démocratisation culturelle. La succession ou la concomitance de ces crises renforcent leurs impacts sur le monde de la culture, fragilise la relation aux publics et exacerbe certaines difficultés dans la mise en place de leurs activités -toutes plus variées et différentes les unes que les autres.

En échangeant avec des intervenants culturels, nous avons finalement décidé de ne pas parler de freins, mais de «challenges». Effectivement, le challenge, au sens propre est « une situation où la difficulté stimule » et c'est cela, que nous voulons mettre en avant : la capacité de résilience des acteurs de la culture face aux difficultés rencontrées.



La crise économique : vers une optimisation de l'offre et de la demande culturelles ?

La relance de l'inflation et surtout la pression du coût de l'énergie conduisent le monde de la culture à faire face à des difficultés financières accrues. Les établissements culturels consomment beaucoup d'énergie (du fait de leurs activités ou des bâtiments eux-mêmes). Cette crise économique questionne le modèle culturel, qui repose sur des subventions fixes. En effet, à budget constant, les intervenants du monde de la culture n'ont plus les moyens de proposer, d'innover, d'organiser autant d'évènements qu'ils le souhaiteraient. De nombreux intermittents du spectacle, qui rendent possibles les manifestations, ont changé de métier. Ces difficultés de recrutement ont pour conséquence de limiter à la fois, l'offre culturelle et les périodes d'ouverture des lieux.

La Condition Publique à Roubaix a augmenté sa période d'ouverture à 9 mois sur 12 depuis plusieurs années, mais elle n'est pas en mesure de fournir une offre culturelle sur l'ensemble de l'année au regard de ses moyens, qui ne lui permettent pas de proposer une collection permanente. Elle fait depuis 2020 de plus en plus face à des difficultés de recrutement d'intermittents du spectacle pour ses événements.



A Wambrechies, l'offre culturelle est dynamique avec un grand nombre d'événements relancés à la fin de la crise sanitaire et de nouveaux projets. Cependant, dans un contexte budgétaire très contraint, les plus gros événements de l'année vont être organisés tous les deux ans et d'autres, auparavant programmés sur deux jours vont passer à une seule journée. De même, la création de partenariats est au cœur de la politique culturelle municipale, par exemple avec le Jazz Festival de Tourcoing. Un tel partenariat sur le long terme permet une offre culturelle de qualité à moindre coût, car la municipalité de Wambrechies contribue à une partie du financement du festival et en contrepartie, bénéficie de représentations sur sa commune.

De même, **La Ferme d'en Haut, à Villeneuve d'Ascq**, cherche à rencontrer de plus en plus de nouveaux partenaires, pour proposer de nouvelles activités, en mutualisant les moyens. Elle a notamment mis en place des ateliers d'écriture avec la médiathèque.

Le dispositif métropolitain des « Belles sorties » mutualise l'offre culturelle sur le territoire en matière de spectacles vivants. Il permet, aux communes de moins de 15 000 habitants, d'organiser des spectacles à bas coût. (78 communes peuvent en bénéficier sur les 95 communes de la MEL). Le coût pour la commune est relativement faible, car elle ne prend en charge « que » la mise à disposition de la salle, la communication ou éventuellement la location de matériel (piano, par exemple). Le coût pour le public se situe entre 0 et 5 euros. Cette recette tarifaire est réutilisée par la ville au profit d'autres actions culturelles municipales ou pour couvrir les frais.

Selon le Directeur de **la Condition Publique à Roubaix**, c'est dans ces moments de crise que la culture est résiliente : elle va sans cesse chercher à se réinventer ! Il indique d'ailleurs que la Condition Publique a, dans ce contexte budgétaire contraint, développé encore davantage le mécénat de projets avec des entreprises. Un mécénat indispensable, mais qui a aussi ses limites : il faut en effet composer avec les objectifs du mécène dans les projets mis en place.

L'institut Pasteur de Lille, qui bénéficie d'une subvention de la Ville de Lille indique que la majeure partie du financement de sa fondation repose sur le mécénat et les dons de particuliers. L'ouverture du musée tous publics (visite libre) est réduite au week-end, car elle s'appuie sur des bénévoles, faute de moyens.



La crise économique a aussi un impact fort sur la communication, qui est indispensable et pèse lourd dans le budget des établissements culturels (un partenariat avec la Voix du Nord, par exemple coûte 25 000 euros ; une campagne métro/bus avec Ilévia coûte 30 000€, etc.). Or, la communication s'avère essentielle pour faire vivre l'offre culturelle dans tous les territoires et les domaines artistiques.

Les tarifs peuvent apparaître comme un frein dans un contexte particulier de crise inflationniste, même si des tarifs attractifs existent pour les enfants, les seniors, les étudiants. Ces derniers peuvent en plus utiliser le Pass culture, offert par l'Etat à 18 ans, pour financer des billets pour des concerts, pour le théâtre ou l'opéra. Le premier tarif de l'Opéra de Lille est à 5 €, celui du Théâtre du Nord à 9€, celui de la Rose des Vents à 6€ ou 8€ et celui de l'Orchestre National de Lille à 6€ ou 12€. Les bénéficiaires de minimas sociaux ont des tarifs à 1€ (Théâtre du Nord) ou à 3,20€ (La Rose des vents). Les abonnements permettent par ailleurs d'avoir des tarifs contenus. Des chèques culture sont également mis à disposition pour les salariés par leurs entreprises. Mais l'arbitrage des dépenses quotidiennes reste en période d'inflation souvent en défaveur des activités culturelles.

Les enjeux écologiques : vers une « décarbonation » de la culture ?

Tous les acteurs rencontrés ont conscience des enjeux de transition écologique et du renouveau nécessaire qui l'accompagne dans de nombreux champs.

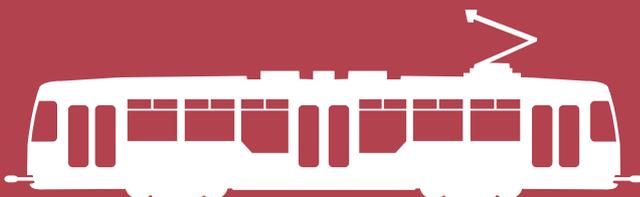
La « décarbonation » de la culture touche de nombreux domaines du développement durable : la problématique de l'énergie et celle des déchets lors des grands événements culturels (par exemple : utiliser des écopics sur les festivals, le tri sélectif, développer de la restauration à partir de produits locaux, menus végétariens, etc.). Certains lieux culturels vont encore plus loin dans la démarche de développement durable. L'Opéra de Lille s'engage dans la voie d'une certification des normes ISO 20121. La Ferme d'en Haut à Villeneuve d'Ascq, quant à elle, profite du lieu culturel pour éduquer à la transition écologique dans le cadre de Villeneuve d'Ascq, « Ville nourricière », avec la création de carrés potagers, ouverts aux habitants du quartier.

Le point qui interpelle le plus est celui de la mobilité : comment se rendre sur les lieux culturels sans prendre sa voiture ? La problématique de l'accessibilité est apparue dans la majorité des cas.

Pallier les difficultés d'accessibilité en emmenant la culture dans les endroits où elle n'est pas présente est une des solutions mises en œuvre. Proposer des spectacles dans les plus petites communes, comme le fait le **dispositif métropolitain des « Belles sorties »**, c'est aussi contribuer à décarboner la culture. La culture vers les habitants et non l'inverse. Les utilisateurs des spectacles des « Belles sorties » ont, par ailleurs, la possibilité sur le programme des manifestations, de voir quel transport en commun est tout proche du spectacle, comment y accéder au plus vite, en proposant des alternatives à la voiture individuelle. L'ADAV (Association Droit Au Vélo) a par exemple proposé un atelier vélo avec l'Aéronef, lors d'une des « Belles sorties d'été » cette année à Marquette-Lez-Lille, pour sensibiliser à l'usage du vélo pour les déplacements culturels.

L'enjeu de l'accessibilité des lieux culturels en transport en commun reste double : la problématique de la desserte bien sûr, mais aussi celle des horaires tardifs. Accéder à un événement peut s'avérer compliqué, même s'il est accessible en transports en commun, pour des questions d'horaires et de sécurité. La sécurité est apparue comme un frein à l'utilisation des transports en commun en soirée (cf. une enquête auprès des spectateurs de l'Opéra de Lille). Si la tentative de mise en place de covoiturage à l'Opéra de Lille n'a pas fonctionné, une autre action concrète de l'Opéra a connu du succès : un parking à vélo gardé, expérimenté lors de l'Opéra Falstaff. L'expérience devrait être renouvelée.

Les acteurs culturels sont sensibilisés aux enjeux écologiques et leurs conventions avec leurs partenaires, dont la MEL vont davantage intégrer cette dimension durable de la culture.



Les effets de la crise sanitaire : une crise des publics ?

La crise sanitaire a évidemment mis à mal le monde de la culture, domaine jugé injustement non essentiel au moment des différents confinements. Les lieux culturels, sans distinction ont alors tous fermé (librairies, théâtres, cinémas, opéras, salles de concert, etc.)

Pendant cette période de fermeture, certains lieux culturels ont tenté de maintenir un lien avec les publics. Les musées ont mis en place des visites virtuelles. D'autres établissements en ont profité pour montrer les "dessous" de la culture. L'Opéra de Lille a par exemple proposé des pastilles vidéos sur son site internet sur les différents métiers exercés en lien avec l'opéra (« Mon métier en 4 questions »).

Mais il a surtout fallu reconstruire les liens avec le public à la sortie de cette crise : là était le vrai challenge !

En effet, l'équipe de la MEL en charge des « Belles sorties » expliquait, par exemple, que faire revenir les gens dans des lieux fermés pour retourner à la rencontre de la culture n'était pas simple au début. Il a donc fallu inventer de nouveaux modes de diffusion. L'équipe a ainsi mis en place un format estival à l'extérieur : les « Belles sorties d'été » du 1er au 15 juillet avec trois structures pour co-construire l'agenda de ce format : le Prato, l'Aéronef, et le Collectif Renart.

Ces « Belles sorties d'été » rencontrent un très vif succès depuis 3 ans et démontrent une fois de plus la résilience du monde culturel face aux difficultés.

Le musée de l'Institut Pasteur de Lille a lui bénéficié de la crise du Covid de manière directe. Cette crise sanitaire a replacé les sciences au cœur de l'attention collective et revalorisé leur importance aux yeux de tous. Cette crise a donné à la culture scientifique et technique un réel coup de pouce à la réouverture des lieux dédiés (comme le musée de l'Institut Pasteur de Lille).

La ville de Wambrechies précise que l'agenda culturel fonctionne à plein depuis une année seulement, car il a fallu remettre en place les différents événements de manière progressive.

L'Opéra de Lille n'a pas vraiment de problème de fréquentation, mais traverse depuis le Covid une crise de l'abonnement, qui auparavant fonctionnait très bien.

La Ferme d'en Haut a eu davantage de difficultés à faire venir/revenir les publics, d'où la multiplication des partenariats et projets nouveaux.

Même si aujourd'hui, les acteurs culturels rencontrés se félicitent d'un retour presque à la normale, ils notent un public différent, plus volatile et moins fidèle. La relation au public reste donc fragile et d'autant plus, avec des publics en difficulté. Il a fallu tout réinventer, séduire à nouveau dans un climat encore anxiogène.

Une crise de la démocratisation culturelle ?

Dans une région où il est 9 points plus élevés que la moyenne nationale, l'illettrisme peut constituer un frein à la culture, mais il n'est pas le seul.

Les émeutes urbaines, qui ont ciblé les lieux publics de proximité dont des bibliothèques/médiathèques questionnent à nouveau le rapport des jeunes à la culture et à l'offre culturelle. Le lieu culturel me ressemble-t-il ? Est-ce que je me reconnais vraiment à travers lui ?

Le spectacle ou le lieu est-il adapté à ma spécificité culturelle ? Est-ce vraiment pour moi : n'est-ce pas un peu trop élitiste ? Des freins en termes de représentation de la culture peuvent être tenaces : est-ce que je m'autorise à aller à l'opéra, au théâtre, au musée ? Suis-je légitime vis-à-vis de mes proches ou des autres ? De plus, la culture peut apparaître comme un univers codifié : savoir comment prendre un billet, arriver à l'heure, , applaudir

au bon moment, ne pas parler et/ou filmer pendant le spectacle, etc.

Le contenu ou le lieu culturel est-il adapté à mes capacités, à mes spécificités, à ma situation de handicap visible ou non visible ?

Dans un contexte où la relation au public est fragile, d'autant plus avec des publics en difficulté, tous les acteurs culturels ont aujourd'hui mis en place des actions pour rendre la culture plus accessible, en développant le « aller vers » les publics, mais aussi des actions ciblées vers des publics spécifiques (ex : l'Opéra de Lille organise des spectacles plus courts en après-midi pour les publics seniors ou les Happy Days pour les enfants). Mais face à ce public volatile, toujours plus exigeant, ce n'est plus tant la démocratisation culturelle que la démocratie culturelle, qui est l'enjeu pour les acteurs culturels dans leur relation aux publics, c'est-à-dire la reconnaissance de la diversité culturelle et l'adaptation de l'offre à cette diversité des publics, mais aussi l'association active des habitants aux lieux et aux offres culturelles.

Des pratiques culturelles innovantes vers et avec les habitants

Pour les établissements culturels, il s'agit, certes, de continuer à aller vers les publics, mais aussi de les associer davantage pour les encourager à pousser la porte des lieux culturels, et y revenir et se les approprier. Il s'agit, enfin, de favoriser la participation citoyenne, par exemple en encourageant l'initiative citoyenne de création, en proposant au public, non plus un statut de spectateur passif, mais un statut de citoyen actif de la culture.

Aller vers les publics : d'activités culturelles hors les murs à la désacralisation des lieux culturels

Le développement d'activités culturelles hors les murs et d'offres culturelles de proximité :

La culture de proximité est importante pour toucher tous les publics. Les structures culturelles développent des activités hors les murs, pour aller à la rencontre des publics.



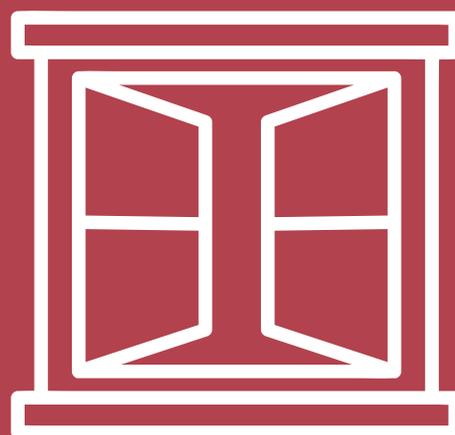
Dans le cadre de **Lille 3000**, des œuvres et des événements produits pour l'occasion sont diffusés dans différentes villes du territoire. Cela permet aux non lillois de profiter de Lille 3000 au plus près de chez eux et de s'approprier cet événement populaire de grande ampleur.

Le dispositif métropolitain des « Belles sorties » (déjà cité) permet à 14 structures culturelles de réaliser des représentations de spectacle vivant et de musique hors leurs murs, en amenant leurs spectacles et leurs artistes au plus près des habitants des plus petites communes de la MEL et de surcroît, à des prix très abordables. (Les 14 structures culturelles sont l'Aéronef, l'Atelier lyrique de Tourcoing, le Ballet du Nord CCN & Vous !, le Chœur régional des Hauts-de-France, le Colisée, la Compagnie de L'Oiseau-Mouche, le Grand Bleu, le Gymnase CDCN, l'Opéra de Lille, l'Orchestre National de Lille, le Prato, le Théâtre du Nord, le Vivat, la Rose des vents).

L'Opéra de Lille propose des projections extérieures sur grand écran pour faire découvrir l'opéra au plus grand nombre.

La Ferme d'en Haut à Villeneuve d'Ascq revendique une forme « d'éducation populaire » dans les quartiers, en organisant des actions culturelles hors les murs, en lien avec le centre social et des associations de terrain.

« **Les fenêtres qui parlent** » : le collectif Réso Asso permet aux habitants de 28 quartiers, dans 15 communes de la MEL d'être sensibilisés à l'art, en découvrant des œuvres ayant les fenêtres comme cadres d'exposition. En 2022, durant 4 semaines et 5 week-ends, des centaines d'artistes et d'habitants se sont emparés de plus de 2000 fenêtres. Ils ont, parallèlement, animé de nombreux ateliers, temps forts et 14 performances d'art vivant. Pour les habitants, voir au quotidien des œuvres permet de découvrir, de se familiariser, d'apprécier différentes formes artistiques et peut-être de donner envie de pratiquer ou de pousser la porte d'un musée ou d'une salle de spectacle.



La médiathèque apparaît comme le lieu culturel de proximité par excellence, que ce soit en milieu urbain ou rural.

Qu'elles soient municipales ou associatives, les bibliothèques et médiathèques permettent l'accès direct à différentes formes de culture écrite : livres, bandes dessinées, mangas, mais aussi magazines, journaux. Pour les médiathèques, l'offre s'étend aux DVD et CD. Les bibliothèques ou médiathèques sont aussi des lieux d'information sur l'activité culturelle dans la commune et dans la MEL. Enfin, elles sont également des lieux d'événements culturels. Au-delà de la nuit métropolitaine des bibliothèques, les responsables des médiathèques proposent souvent des animations pour les jeunes ou les familles, qui font de la médiathèque, un lieu où ils ont plaisir à venir et revenir.

Aujourd'hui, parallèlement, on trouve dans de plus en plus de quartiers ou villages des « boîtes à livres » : des habitants mettent à disposition d'autres habitants, des livres. Elles ne sont, ni toujours identifiables au premier coup d'œil, ni forcément dans les lieux où il y a le plus de passage !

Sur le modèle de la bibliothèque pour le livre, la ville d'Hellemmes bénéficie aussi

d'une « artothèque », où on emprunte des œuvres d'art (peintures, sérigraphies, photos, lampes design, etc.).

Cette artothèque, « l'inventaire » permet de découvrir des œuvres, d'avoir des explications sur l'artiste, sur sa technique, sur ce qu'il a voulu exprimer et ainsi s'ouvrir à cet art, d'emprunter des œuvres, de les accrocher chez soi ou d'en changer régulièrement. De même, « La Sécu » est une artothèque située à Lille-Fives, dans un ancien bâtiment de la Sécurité Sociale.



La proximité n'est cependant pas qu'une question de lieu ou de tarif : la culture de proximité est aussi une question de contenu culturel. Le débat sur l'offre culturelle dans le groupe de travail a d'ailleurs souvent été passionné. Parfois, ce n'est pas seulement le lieu qui n'est pas accessible, mais l'œuvre.

Selon sa directrice artistique, l'**Opéra de Lille**, est principalement une maison de production lyrique, qui produit des spectacles, mais la programmation se veut variée et diverse, pour atteindre un public diversifié. Intégrer des spectacles de danse contemporaine dans la programmation est intéressant selon elle, car les chorégraphies sont davantage en connexion avec les enjeux de société.

Des artistes comme ceux du **Collectif Renart**, partenaire des « Belles sorties d'été » organisent dans les municipalités des ateliers avec les jeunes pour réaliser des fresques à l'aide de bombes de peinture. Ce collectif est aussi sollicité par des villes pour embellir certains endroits comme des transformateurs électriques ou des piles de pont. De même, le Prato, partenaire des « Belles sorties d'été », réalise des spectacles vivants en extérieur. Les « **Belles Sorties d'été** » en extérieur avec une programmation orientée vers un public familial, proposent des spectacles plus accessibles et plus interactifs.

Les **grapheurs** qui produisent des œuvres de **Street-art** sont des acteurs importants pour amener des œuvres au plus près des habitants. Cette forme d'art est reconnue et appréciée par les jeunes bien sûr, mais aussi par une population de plus en plus large. Des parcours permettent aux habitants et aux touristes de se promener dans la ville et ainsi admirer des fresques murales. Le Festival Urbx soutenu par la MEL met les cultures urbaines à l'honneur à Roubaix : Street-art, danse, rap, mais aussi mode....

Aujourd'hui, avec la mise en place de la **bibliothèque numérique métropolitaine**, les bibliothèques et médiathèques ont aussi leur activité hors leurs murs. Disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il suffit d'être abonné à l'une des bibliothèques du territoire, pour profiter de cette plateforme gratuite, qui offre des contenus vidéos, de la presse écrite et aussi des modules de formation (langues étrangères, etc.). La bibliothèque numérique métropolitaine a pour condition une inscription dans une bibliothèque ou médiathèque du territoire, un moyen aussi de démythifier le lieu physique, pour ceux qui ont encore du mal à en pousser la porte.

Des pratiques de désacralisation des lieux et des œuvres : de la médiation culturelle sous toutes ses formes

La C'ART, mise en place par la MEL est un moyen d'ouvrir les musées au plus grand nombre. En effet, avec ce Pass musées métropolitain, chacun peut accéder en illimité pendant 1 an aux collections permanentes et expositions temporaires de 15 musées et centres d'art de la métropole. La communication de ce dispositif cible les « passionnés d'art », donc un public averti. Mais si elle peut aussi permettre à des publics fragiles, un accès privilégié aux musées. En effet, la C'ART est gratuite pour les publics plus vulnérables : personnes en situation de handicap et bénéficiaires des minimas sociaux.

Le mécénat permet de faire venir les salariés de l'entreprise mécène dans les lieux culturels. Quand les entreprises financent des activités, elles communiquent sur leur mécénat auprès de leurs salariés. Ces derniers peuvent ainsi participer à des événements cofinancés par leur employeur et donc découvrir des lieux et événements culturels, qu'ils n'auraient pas connus par ailleurs.

La médiation culturelle, dans les musées, constitue un point crucial pour faire découvrir les œuvres.

Il est parfois difficile d'appréhender les œuvres d'un artiste, si on n'a pas reçu des « clefs » pour comprendre comment il travaillait, comment admirer ses œuvres, ce qu'il cherche à représenter..

La Ferme d'en Haut dispose au sein de son équipe d'une chargée de médiation, qui travaille avec les écoles et les centres de loisirs, pour accompagner l'accès des jeunes aux œuvres et à la vision ou au message de l'artiste. L'artothèque, « l'inventaire » à Hellemmes réalise une médiation culturelle auprès des habitants du quartier et au-delà, auprès des écoles, des entreprises via l'accrochage des œuvres dans leurs locaux.

La médiation culturelle peut prendre d'autres formes moins explicites, mais tout aussi intéressantes par l'ouverture plus large du lieu qu'elle permet aux non-initiés, en créant un nouveau regard sur des œuvres. Le Musée des Beaux-Arts organise son « Open Museum » (les collections du musée sont revisitées par ZEP, François Boucq ou Alain Passart par exemple).

L'association **Signes de Sens** a attiré l'attention du groupe de travail sur une conception universelle. En effet, les solutions nécessaires pour les personnes en situation de handicap dans les lieux culturels bénéficient à tous (exemples : à partir de l'expérience de fatigabilité ou de lecture de panneaux avec trop d'informations dans un style littéraire et non adapté à la lecture debout et rapide). Si c'est adapté et compréhensible pour les personnes en situation de handicap, c'est facilitant pour tous. L'Aéronef ou la Compagnie de l'Oiseau Mouche favorisent la création de spectacles avec des artistes en situation de handicap.

Les familles et l'enfant sont le cœur de cible des établissements culturels, car ce sont eux les meilleurs médiateurs culturels ! Parce qu'ils auront découvert avec l'école ou en famille un spectacle de musique, une exposition ou une pièce de théâtre, ils seront plus susceptibles de les faire découvrir à leurs proches. De même, la pratique artistique en établissement culturel permet de se familiariser au quotidien avec le lieu.

Les plus grands musées de la métropole, comme le LAM, les Beaux-Arts, la Piscine de Roubaix, proposent des stages l'été et des ateliers à l'année le mercredi voire le samedi. Cela fait venir les enfants et les parents dans le musée, facilite l'accès et encourage la curiosité vis-à-vis des collections qui sont présentées.

De même, **la Ferme d'en Haut** accueille l'été un centre de loisirs pour les jeunes apprentis cinéastes de 13 à 15 ans. Cette Maison Folie met en place des partenariats avec les quartiers, les centres sociaux, ainsi qu'avec la médiathèque pour rendre la culture accessible à tous et proposer une offre complémentaire à celle de la ville. Le spectacle « minuscule » pour le jeune public en est un exemple. Un travail a été réalisé avec la médiathèque et des crèches pour aboutir ensuite à un spectacle gratuit, qui fonctionne avec l'aide des parents.

Le musée de l'Institut Pasteur de Lille concentre ses moyens d'animation sur ses visites guidées sur inscription la semaine et les visites scolaires mobilisent des moyens humains importants.

L'Opéra de Lille a, de son côté, mis en place le dispositif « Finoreille » : 340 enfants réalisent des ateliers de chant, qui aboutissent à un concert ouvert aux familles. La plupart de ces familles n'ont jamais poussé la porte d'un opéra. Avec ce dispositif, l'opéra est devenu plus familier pour un grand nombre d'enfants et leurs familles. Le Happy Days des Enfants de l'Opéra de Lille vise également les familles.

Le Zeppelin propose aux habitants de Saint-André des ateliers de chant et de guitare sous un format différent d'une école de musique traditionnelle.

Le dispositif métropolitain Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale-OPUS (poursuite du projet Demos) permet d'associer les publics éloignés de la musique avec des pédagogies différentes et plus collectives.

Le Grand Bleu avec le soutien de la MEL a mis en place un festival de théâtre pour les adolescents.

La médiation culturelle peut être encore plus large : faire découvrir la culture autrement, en l'ancrant dans son quartier.

A **la Condition Publique**, les animateurs multiplient les activités pour faire venir les écoles, les habitants du quartier, de la ville et au-delà. Un FabLab propose du matériel informatique, une imprimante 3D et des animateurs pour initier et accompagner leur utilisation. Les enfants peuvent ainsi venir faire leur devoir le mercredi. Le Hall B est reconverti en salle de sport urbain d'intérieur. Les anciens laboratoires d'analyse de la laine sont maintenant loués à des associations, des entreprises. Le Hall C est un immense atelier avec des machines et des espaces loués à des artisans, des particuliers ou des étudiants en architecture.

La Ferme d'en Haut à Villeneuve d'Ascq a ouvert son jardin aux habitants du quartier pour des carrés potagers partagés et a mis à leur disposition un composteur collectif. Le LAM a mis en place une expérience de mécénat direct des habitants par crowdfunding pour la peupleraie du parc extérieur.

Certaines médiathèques, qui disposent d'un extérieur proposent parallèlement des ateliers de jardinage, pour attirer les publics autrement que par l'activité culturelle, mais aussi pour les impliquer dans la gestion d'un lieu dans leur quartier et qui les concerne.



Comment impliquer encore davantage les citoyens dans le monde de la culture ?

Les intervenants auditionnés par le groupe de travail se montrent plutôt favorables à une plus grande implication des habitants dans leur diversité. Mais comment ?

La Condition Publique à Roubaix favorise par exemple le lien interculturel. Un concert rock pour les enfants est organisé en même temps que des ateliers de cuisine avec des habitantes du quartier. Le concert rock attire des parents plutôt "urbains branchés" et ces derniers, au fil de la soirée rencontrent et échangent, lors du repas, avec des femmes d'origines culturelles diverses.

L'Aeronef, la Rose des vents, l'Orchestre National de Lille, l'Institut pour la photographie réalisent des spectacles avec des artistes en situation de handicap ou pour des publics en situation de handicap.

Certaines villes mettent en place un contrat local d'éducation artistique (CLEA.) Il s'agit d'un dispositif de sensibilisation et d'éducation à l'art et à la culture.

Chaque année, des artistes viennent vivre en résidence, par exemple à Roubaix et Tourcoing, pendant quelques mois et partent à la rencontre des jeunes de 3 à 25 ans et des professionnels, qui les encadrent (enseignants, animateurs...). Les jeunes roubaisiens peuvent s'initier à la pratique artistique et appréhender l'expérience de spectateur. Chaque année, des disciplines, une thématique et des artistes différents sont proposés.

L'Intérêt de la participation des habitants se fait notamment, quand des artistes sont en résidence dans un lieu culturel : c'est à ce moment du processus de la création artistique que la rencontre entre l'artiste et le territoire peut se faire. Mais il ne faut pas l'imposer. Certains artistes n'aiment pas et certains projets ne s'y prêtent pas. Quand les artistes sont en résidence, ils ont l'occasion de rencontrer les habitants du quartier et les spectateurs, des échanges se font. Ces rencontres avec le public nourrissent les artistes et favorisent la naissance d'idées.

Lors de la préparation d'un opéra, c'est quasiment une **résidence d'artistes** (4 à 6 semaines de répétition + 8 à 9 jours de spectacles). Certaines répétitions sont ouvertes aux publics. Quand les artistes restent longtemps, ils rencontrent le public, les habitants du territoire.

C'est aussi ce que met en avant **la Condition Publique** à Roubaix quand les jeunes du quartier ayant intégré le Lab 148 collaborent avec un artiste pour son exposition. Cela va de l'installation de l'exposition à une contribution par la création d'une œuvre collective réalisée sous la direction de l'artiste.

La Ferme d'en Haut dispose de la possibilité d'accueillir des **artistes en résidences**, qu'elle développe de plus en plus, en partenariat avec d'autres établissements culturels.

Le **Festival Pile au RdV** à Roubaix est imaginé et construit pendant toute l'année par un collectif d'habitants, d'artistes, de jardiniers, d'écoles, de centres sociaux et de partenaires de tous horizons, en lien avec la Condition Publique.



Nos recommandations

Les deux parties précédentes ont montré des difficultés, mais aussi beaucoup d'actions, créatives et innovantes. Le groupe de travail souhaite à travers ses recommandations insister sur **la transversalité de la politique culturelle et l'importance des moyens alloués** (un budget a minima constant dans les prochaines années). La politique culturelle est liée à celle de la mobilité, de l'aménagement du territoire avec l'implantation des lieux culturels et leur nécessaire accessibilité. Elle est aussi liée aux politiques patrimoniales (patrimoine architectural et immatériel), à celle du tourisme avec le nécessaire rayonnement culturel, à celles de l'animation et de la citoyenneté, avec la médiation culturelle, celles de l'inclusion et de la participation des habitants. Cette transversalité de la politique culturelle métropolitaine se retrouve dans la déclinaison opérationnelle des **7 priorités identifiées par le groupe de travail pour l'action culturelle métropolitaine**.

1) Mieux communiquer et mieux valoriser auprès des publics :

Dès le début de ses travaux, le groupe de travail a fait le constat d'une communication faible, qui s'est précisé au fil de ses réflexions.

Communiquer, c'est d'abord faire connaître les événements culturels et les pratiques artistiques disponibles sur l'ensemble du territoire. La communication sur ces 2 volets doit être renforcée pour améliorer la mise à disposition et la lisibilité de l'information culturelle auprès des habitants de la MEL. Le groupe de travail recommande donc de :

Offrir la possibilité de s'abonner à une newsletter métropolitaine culturelle et/ou à un compte dédié "Culture MEL" sur les réseaux sociaux. Pousser l'information culturelle à celles et ceux qui le souhaitent.

Faciliter la lisibilité de l'offre culturelle de proximité, en donnant plus de visibilité à l'open agenda métropolitain et en y ajoutant un filtre de recherche par commune (ou en mettant le programme culturel par commune sur le site internet de la MEL, comme le fait la métropole de Bordeaux par exemple).

Créer une carte interactive métropolitaine, qui permette aux intervenants culturels de référencer leurs cours de pratiques artistiques dans les territoires.

Aider davantage les médiathèques et bibliothèques à s'affirmer comme relais territoriaux des informations culturelles métropolitaines (notamment auprès des personnes éloignées du numérique).

Communiquer, c'est aussi mieux valoriser, faire connaître les initiatives de culture pour tous et ainsi inciter encore davantage à pousser la porte des lieux culturels : « Et pourquoi pas moi ? ». **Le groupe de travail recommande donc de :**

Communiquer davantage sur les tarifs les plus attractifs.

Communiquer dans les communes plus efficacement sur les « Belles sorties » : par un encart systématique dans le **bulletin municipal**, par un **affichage** plus poussé **dans les communes** (ex : les écoles, les bibliothèques, etc.) et enfin, par un **ambassadeur-habitant « Belles sorties »** pour garantir la diffusion de l'information sur la commune concernée (porte à porte, affichage, distribution du livret des « Belles sorties » dans les points stratégiques de la commune).

Valoriser les actions inclusives de culture pour tous (Finoreille de l'opéra de Lille, Compagnie du Tire-Laine, Compagnie de l'Oiseau Mouche, etc.). Le groupe de travail préconise également d'accroître les actions inclusives, en encourageant chaque établissement culturel de la MEL à rencontrer Signes de sens, à participer à leur réseau inclusif Culture et ainsi favoriser la mise en œuvre systématique d'actions d'accessibilité des publics, qui in fine bénéficient à tous ;

Développer et diversifier les opérations de médiation culturelle de manière systématique, plus particulièrement là où les œuvres sont peut-être plus difficiles d'accès (musées Eugène Leroy, LAM, Fresnoy, Musée de l'Art et de l'Industrie, etc.).

2) Favoriser les relations entre les acteurs culturels :

La richesse culturelle dans la MEL est indéniable, mais les acteurs culturels apparaissent parfois isolés, en dehors de projets métropolitains, qui peuvent les faire se côtoyer (cf. les « Belles sorties »). De même, la coopération transfrontalière apparaît peu avancée. Le groupe de travail recommande donc de :

Organiser les plus grands festivals de la MEL dans différentes communes du territoire à l'image de Lille 3000 (exemple : Séries Mania pourrait diffuser des séries dans des salles culturelles des communes volontaires).

Créer un forum/salon, qui permette aux acteurs culturels de se rencontrer lors d'un évènement dédié, d'échanger leurs expériences et de créer des partenariats. Le dernier forum des acteurs culturels métropolitains a eu lieu en 2019. Il conviendrait donc de le relancer, sous un format peut être différent, avec les communes du territoire et avec une édition transfrontalière.

Étendre la C'ART aux musées du territoire de l'Eurométropole (Musée des Beaux-Arts à Tournai, Musée d'Archéologie à Tournai, Musée du Folklore à Mouscron, Musée de la Lys et du lin à Courtrai...).

3) Décarboner la culture et limiter son impact environnemental :

Tous les acteurs culturels rencontrés ont désormais cette préoccupation incontournable . L'enjeu est de taille pour eux, car il s'agit de baisser de moitié leurs émissions de gaz à effet de serre. Le groupe de travail recommande pour les aider dans cette démarche de :

Mettre en place une charte des manifestations écoresponsables (mobilité, gestion des déchets, réemploi des décors, énergie, etc.).

Inciter, dans les conventions de partenariats entre la MEL et les établissements culturels, aux bonnes pratiques énergétiques à l'aide d'un bonus financier.

Développer l'offre de transports en commun des lieux de culture dans la MEL (desserte et fréquence le soir notamment, gratuité premier dimanche du mois en adéquation avec les musées concernés).

Multiplier les événements dans plusieurs communes du territoire, en encourageant la création de tournées d'un même spectacle, dans plusieurs communes du territoire. Cela permet de toucher un public plus large, de limiter les déplacements des habitants et d'amortir les coûts de production.

Multiplier les initiatives culturelles en extérieur (jardins et parcs comme lieux d'expression artistique, artistes de rue, places publiques comme scènes de théâtre ou de concert).

4) Poursuivre la politique culturelle métropolitaine de rayonnement en favorisant l'organisation sur le territoire de grandes expositions, de grands spectacles et concerts.

5) Valoriser davantage le patrimoine et l'architecture dans les politiques culturelles :

Le patrimoine et l'architecture ont toute leur place dans la culture, y compris le patrimoine immatériel comme le patrimoine gastronomique par exemple. Même si le lien est bien visible au moment des journées du patrimoine avec les visites des lieux culturels, le groupe de Travail estime que cette place pourrait être plus continue :

En créant des parcours culturels avec une signalétique métropolitaine, permettant de voir les bâtiments, sites industriels reconvertis et autres lieux d'intérêt architectural ou patrimonial (lieux de gastronomie par exemple). Ces parcours permettent de visiter un quartier ou une ville, selon un axe patrimoine et d'utiliser les mobiliers urbains pour mettre en avant l'architecture intéressante alentour. Ce patrimoine pourrait être répertorié par les habitants via une carte interactive et relayé sur les sites des communes ou des offices du tourisme de la MEL.

En favorisant des visites insolites/intimes d'un lieu culturel (voir des pièces techniques, des réserves, des coulisses, etc.)

En utilisant des lieux atypiques pour accueillir un événement culturel, pour faire découvrir le patrimoine architectural, mais aussi toucher d'autres publics. Des lieux atypiques (église, ancien atelier d'usinage, etc.) pourraient accueillir davantage de spectacles des « Belles sorties » par exemple.

En développant les événements commémoratifs (histoire des guerres et des reconstructions), en lien avec les versants belges de l'Eurométropole.

6) Développer davantage la culture scientifique et technique, ainsi que la culture urbaine :

La culture scientifique et technique, remise au cœur des préoccupations sociétales avec la crise du Covid, apparaît le plus souvent comme le parent pauvre de la culture subventionnée. Elle est pourtant attractive pour fédérer les publics, les familles, les écoles, notamment dans des communes où les équipements font défaut. Elle permet aussi de lutter contre la désinformation des réseaux sociaux. Le groupe de travail estime qu'elle doit être plus développée sur le territoire métropolitain :

Par une appropriation métropolitaine de l'événement national « Fête de la science, » en s'appuyant sur les centres de recherche, universités et pôles d'excellence ou de compétitivité sur le territoire.

En expérimentant un projet d'exposition itinérante métropolitaine (comme celle du cycle de l'eau qui tourne actuellement dans les communes), en partenariat avec des établissements culturels présents sur la métropole, qu'ils soient publics ou privés.

De même, la culture urbaine (street art, hip-hop, etc.) peut apparaître territorialement circonscrite. Il est proposé **d'accompagner les communes dans le développement d'une « culture urbaine hors les murs »** (matériel de sonorisation, vidéo, bombes peinture, etc.), notamment dans le cadre des « Belles sorties » d'été.

7) Développer une culture plus participative :

La programmation culturelle et les lieux culturels doivent aussi refléter les habitants auxquels ils s'adressent. Les publics dans leur diversité doivent pouvoir s'identifier, se reconnaître. Pour connecter les habitants aux lieux et aux programmes culturels, il convient d'aller plus loin dans l'association des habitants et leur intégration au monde culturel. Le groupe de travail recommande donc de :

Multiplier les expériences de « jardins partagés » dans les lieux culturels qui ont des extérieurs, pour une appropriation par les habitants de ces lieux.

Développer une proximité artistes/habitants en déployant des résidences d'artistes avec un groupe de spectateurs référents et en favorisant les rencontres au moment des répétitions.

Soutenir financièrement les établissements culturels, qui développent des ateliers artistiques dans les lieux culturels (des espaces "passerelles", qui aident à se familiariser avec la culture).

Soutenir les initiatives habitantes de création en lançant un appel à projets par exemple.

Évaluer ex ante les événements culturels à partir d'un panel citoyen et ex post (par des feedbacks et ressentis en plus des données de fréquentation, qui doivent être, par ailleurs, plus systématiques).

Aller vers une programmation participative, en intégrant des panels habitants (par exemple pour accompagner les maires pour la sélection des spectacles dans le cadre du dispositif des « Belles sorties » et ce, en plus des ambassadeurs-habitants, dont le rôle serait de diffuser l'information sur la programmation.

Faire participer les habitants au recensement et à la valorisation du patrimoine local (mise en récit du patrimoine et de l'architecture ; panneaux informatifs, etc.) et à l'organisation d'événements commémoratifs.

Créer un « Festival citoyen métropolitain de la culture » ou un événement à destination de tous les publics, lors duquel tous les lieux culturels de la MEL sont ouverts pendant 2 ou 3 jours, avec une programmation riche et variée. **Que la MEL respire le livre sous toutes ses formes, la musique, la danse ou autre pendant un week end sur l'ensemble de son territoire !**



Synthèse

Le monde de la culture fait face à plusieurs défis majeurs. Les crises économique, écologique, sanitaire et démocratique ont exacerbé les difficultés rencontrées par les acteurs culturels et ont mis en lumière la nécessité d'innover pour surmonter ces obstacles. La crise économique constitue l'un des principaux enjeux : la hausse des coûts liés à l'énergie impacte directement les établissements culturels. Certains, comme la Condition Publique à Roubaix éprouvent des difficultés à proposer une offre culturelle permanente, tandis que des collectivités, comme la ville de Wambrechies, réduisent la fréquence de leurs événements. Le maintien du budget culture de la MEL, le recours au mécénat d'entreprise et aux partenariats à long terme deviennent cruciaux pour pallier ces contraintes budgétaires. La transition écologique est une préoccupation de plus en plus prégnante parmi les acteurs culturels : l'énergie, la gestion des déchets lors d'événements ou encore la mobilité des publics. L'accessibilité des lieux culturels sans recourir à la voiture est en effet un défi majeur, qui nécessite notamment une offre de mobilité en soirée. La fermeture généralisée des lieux culturels pendant la crise sanitaire a affecté la relation avec le public. Certains établissements ou collectivités ont adopté des approches innovantes, telles que les "Belles sorties d'été" de la MEL, pour reconstruire les liens avec les habitants et démontrer la résilience des territoires et des acteurs culturels. Cependant des freins, tels que l'illettrisme et les préjugés sur l'accessibilité culturelle persistent. Les émeutes urbaines ont soulevé des questions sur la pertinence et la représentativité des lieux culturels. Les acteurs culturels s'efforcent de rendre la culture plus accessible, en adoptant une approche proactive envers les publics spécifiques, mais la démocratie culturelle, reconnaissant la diversité culturelle des publics et adaptant l'offre en conséquence, devient l'enjeu clé.

Les pratiques culturelles actuelles, souvent innovantes montrent la nécessité d'aller au-delà de l'approche traditionnelle des établissements culturels, pour susciter une participation plus active des habitants. D'une part, la contribution met en lumière l'importance d'aller vers les publics, en développant des activités culturelles hors les murs des établissements. Des initiatives telles que Lille 3000 diffusent des œuvres et des événements dans différentes villes,

permettant aux non lillois de profiter de la culture au plus près de chez eux. De même, le dispositif métropolitain des « Belles sorties » propose des représentations à des prix abordables, favorisant un accès élargi à des spectacles vivants de qualité. Des actions telles que les projections à l'extérieur de spectacles produits par l'Opéra de Lille, les « Fenêtres qui parlent », les « Belles Sorties d'été » renforcent cette approche de proximité.

Les lieux culturels mettent en œuvre des pratiques de désacralisation des lieux et des œuvres et plus largement, de médiation culturelle sous toutes ses formes. La C'ART, un Pass musées métropolitain, vise à ouvrir les musées à un public diversifié. La médiation culturelle dans les musées, l'association Signe de Sens apparaissent comme des moyens pertinents de rendre les lieux culturels plus accessibles. Des exemples concrets tels que l'Open Museum du Musée des Beaux-Arts et l'exposition d'œuvres d'Art Brut au LAM, plusieurs actions de la Ferme d'en Haut et de l'artothèque à Hellemmes illustrent bien ces pratiques de médiation. La contribution met également en avant des initiatives originales, comme la participation des habitants aux « Fenêtres qui parlent », le financement participatif pour la peupleraie du parc du LAM, et l'implication des habitants dans la construction du festival Pile au RdV à Roubaix.

La contribution du Conseil de développement formule enfin des recommandations autour de sept priorités identifiées par le groupe de travail, pour améliorer encore l'action culturelle métropolitaine. La contribution souligne la nécessité d'améliorer la communication, de renforcer la valorisation des événements culturels dans la MEL et d'asseoir les médiathèques ou bibliothèques comme des relais territoriaux puissants pour l'accès de tous à la culture, notamment pour toucher ceux qui n'utilisent pas internet.

Le groupe recommande notamment la création d'une newsletter culturelle métropolitaine ou d'un compte culture sur les réseaux sociaux, ainsi que d'une carte interactive métropolitaine pour référencer les cours artistiques. Le groupe recommande aussi de mieux valoriser les initiatives culturelles pour tous, encourageant une communication efficace sur l'offre tarifaire attractive et sur les "Belles sorties" par exemple. Il préconise également de renforcer les actions inclusives, à l'image de l'initiative "Finoreille" de l'Opéra de Lille et en développant des opérations de médiation culturelle dans des lieux où l'accès aux œuvres peut s'avérer plus difficile.

Le groupe de travail conseille aussi de favoriser les relations entre les acteurs culturels, en créant un forum/salon pour les rencontres entre acteurs culturels et en étendant la C'ART à certains musées de l'Eurométropole. La contribution insiste sur la nécessité de limiter l'impact environnemental de la culture et propose de mettre en place une charte des manifestations écoresponsables, en faisant tourner les spectacles dans différents lieux culturels de la MEL et en développant d'autres initiatives favorisant la proximité des événements culturels avec les habitants.

Le groupe de travail insiste sur la nécessaire transversalité de la politique culturelle. Le patrimoine et l'architecture sont mis en avant, suggérant la création de parcours culturels, des visites insolites de musées et des événements commémoratifs. De plus, le groupe encourage le développement de la culture scientifique et technique ainsi que de la culture urbaine, en proposant des projets d'exposition itinérante et en soutenant les communes dans le développement d'une "culture urbaine hors les murs".

Enfin, le groupe de travail promeut une culture plus participative, avec des recommandations telles que le déploiement de résidences d'artistes, le soutien financier à des ateliers créatifs, et l'évaluation et/ou l'organisation d'événements culturels avec un panel citoyen.



Annexes

Membres du groupe de travail :

- Catherine Florent et Damien Prouvost, co-animateurs
- Béatrice Auxent, Présidente
- Bénédicte Delcourt
- Véronique Derosier
- Thierry Lefebvre
- Véronique Leroux
- Edith Richard
- Mary Scheuren
- Dominique Buysse Rouzé
- Claire Desoeuvres
- Jean-Claude Louart
- Jean-Camille Chastang
- Odile Gorecki
- Jean-Pierre Vandenbroucke

Personnes auditionnées :

- Maëlle Bobet, Responsable du programme Culture et inclusion, Association Signes de Sens
- Céline Dacquin, Directrice de la Ferme d'en Haut à Villeneuve d'Ascq
- Guislain Fauquet, Directeur de la communication et de la philanthropie et Sophie Guilbert, Responsable de la communication et animation du musée, Institut Pasteur de Lille
- Christelle Galand, Adjointe à la Culture, Fêtes, Cérémonies, Protocole et Jumelages, Mairie de Wambrechies
- Crysaline Gallet, Cheffe de service Culture de la MEL
- Alix Dutrieux, Chargée de mission « Belles Sorties », Service Culture de la MEL
- Jean-Christophe Levassor, Directeur de la Condition Publique à Roubaix
- Caroline Sonrier, Directrice générale et artistique et Cyril Seassau, Secrétaire général, Opéra de Lille

Grille d'entretien :

- > Comment aller vers les habitants de la MEL, vers les publics les plus éloignés de la culture, les plus vulnérables ?
- > Qu'est-ce que les récentes crises ont provoqué pour vous et votre activité (crises sanitaire, économique, démocratique) ?
- > Que peut apporter la diversité des publics à votre établissement/lieu culturel ?
- > Que peut apporter une plus grande participation des habitants ? sous quelle forme est-elle possible ?
- > Qu'est-ce qu'évoquent pour vous les droits culturels ?

Ressources inspirantes :

Rapport du CESER Hauts-de-France, « Pour des politiques culturelles inclusives et participatives », Octobre 2022

Groupe de Fribourg, « La déclaration de Fribourg sur les droits culturels », 2007



Conseil de développement
Métropole Européenne de Lille
2 Boulevard des cités unies
59 000 Lille

www.conseildeveloppement.lillemetropole.fr